

## **Séance du Conseil d'administration du 14 décembre 1994**

Étaient présents: Y. Pageau, prés., B. Gendreau, trés., C. East, secr. et E. Volant  
S'étaient excusés ou n'ont pu être rejoints: M. Bélanger, L. Bulota-Bouzerou, A. Hamel et A. Morf.

### **Ordre du jour**

- 1.- Informations
- 2.- Fédération canadienne des professeurs retraités
- 3.- Avis sur le SIRRUQ

#### **1.- Informations**

- Il y a eu peu de réponses au sondage effectué par le président à propos d'une réunion sociale à tenir à l'automne 1994; en conséquence, aucune suite n'a été donnée à ce projet.

- Le président fait part d'une carte de remerciements de Mme Rose-Anne Pelletier pour la petite fête dont elle fut l'objet en mai dernier.

#### **2.- Fédération canadienne des professeurs retraités**

En vue de discuter de l'éventuelle fondation d'une Fédération canadienne des professeurs retraités, une réunion d'information est convoquée pour le 1er juin 1995 à l'UQAM dans le cadre du Congrès des Sociétés savantes. À la suggestion du Dr Robert Branwell, instigateur du projet, M. Y. Pageau a accepté de contacter les universités du Québec et des Maritimes pour les inviter à déléguer un représentant à cette réunion. Les membres du Conseil jugent que cette initiative mérite l'attention de l'APR-UQAM.

Sur proposition de B. Gendreau, appuyé par C. East, **il est résolu** que M. Yvon Pageau soit délégué (M. Eric Volant, comme substitut) à la réunion qui traitera de l'éventuelle fondation d'une Fédération des professeurs retraités.

#### **3.- Avis sur le SIRRUQ**

Les instances administratives de l'UQAM demandent un avis de l'APR-UQAM sur la participation éventuelle de ses membres à la création du SIRRUQ (Service d'Intervention et de Référence de l'UQ). Il s'agit d'un répertoire informatisé de personnes-ressource constitué d'une liste des professeurs retraités de l'UQ qui désirent offrir leurs services professionnels. Le siège social s'est déjà engagé pour une somme de 10 000\$ dans ce projet. Le financement du projet serait complété d'une part par une contribution de chacune des constituantes de l'UQ et, d'autre part, par la cotisation de chaque professeur inclus dans le répertoire ainsi que par un prélèvement d'une partie des honoraires gagnés dans les contrats obtenus à l'aide du répertoire.

Après avoir discuté des mérites de ce projet, les membres du Conseil sont d'avis qu'il faut d'abord le soumettre aux membres de l'Association. Y. Pageau soumettra cette décision à qui de droit.

Conrad East, secrétaire